NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

74 N° 6 1952

Six campagnes de fouilles à Mari. II

Charles-F. JEAN

p. 607 - 633

https://www.nrt.be/it/articoli/six-campagnes-de-fouilles-a-mari-ii-2595

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Six campagnes de fouilles à Mari

(1933-1939)

(suite)

LE REGNE DE ZIMRI-LIM

Zimri-Lim était fils de Iaḫdun-Lim [177], roi de Mari, de Tuttul et de Hana [178], mais il ne succéda pas immédiatement à son père puisqu'une lettre nous apprend qu'il dut combattre afin de pouvoir « monter sur le trône de la maison de son père [179] ». Mais aucun texte ne nous dit si la guerre fut rude, ni de quelle armée il disposait. Une des formules de ses années de règne dit simplement : « année où Zimri-Lim est monté sur le trône de la maison de son père [180] ». Nous avons vu [181] que le vice-roi de Mari, Iasmaḫ-Addu, n'était pas un guerrier, et, d'autre part, on n'a pas l'impression que la prise de la capitale ait été particulièrement difficile. Toutefois, Zimri-Lim n'eut pas un règne de tout repos, nous le verrons, mais il eut soin de constituer une armée bien organisée et importante, quoiqu'il ne semble pas que, personnellement, il ait eu le tempérament d'un conquérant. D'autre part, les formules d'années de règne commémorant la prise de villes — pas de première importance, semble-t-il : Ashlakâ (deux formules), Kahât — le démantèlement de Mishlân et de Samanim ; cinq formules différentes relèvent qu'il tua les *dâwîdum* respectifs des Benê Yamina, de l'Elam, d'Eluhtim, de Qarni-Lim [182] ; mais remarquons ici que si les textes nous disent qu'il prit telle ou telle ville, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il ait participé lui-même à la bataille, puisque nous lisons dans une formule de date : « année où *Zimri-Lim* [*a envoyé*] *des troupes au secours* de l'Elam », tandis qu'une autre formule porte cette variante : « Année où *Zimri-Lim est allé* au secours de l'Elam [183] ».

Malgré le rétablissement de l'indépendance, des troubles continuèrent d'agiter le pays pendant un temps dont on ne peut apprécier la durée, troubles graves quelquefois : villes saccagées, ruinées [184]. Kibri-Dagan, gouverneur de Terqa, signale, dans une lettre à Zimri-Lim,

---

177. Inscript. de Terqa, *RA*, t. XI p. 184.
178. Thureau-Dangin, *ibid.*, 1936, p. 49-54. Voir, ci-dessus, p. 503.
179. Texte cité par Dossin, dans *Syria*, 1938, p. 113.
180. Dossin, dans *Studia mariana*, p. 54.
181. Ci-dessus, p. 510 et s.
182. Dossin, *l.c.*, p. 54-56.
183. Id., *ibid.*, p. 56.
184. Jean, *ARM*, II, 55, l. 26-29.

qu'à la suite d'une sédition, un grand nombre de rebelles ont été capturés, mais que leur chef, encore en liberté, reste toujours dangereux. Le gouverneur conseille à son maître de ne pas quitter son palais avant que tous ses ennemis soient réduits à l'impuissance [185]. Et Kibri-Dagan n'est pas un pessimiste; quand il y a lieu, il signale que son district est en paix : « mes forces de gendarmerie sont solides; elles ont inspecté cinq (ou) six lieues de campagne et continuellement elles me font part de la paix (régnante) [186] ». Mashum, à la tête de troupes, se trouve aux bords de l'Euphrate où il a rejoint Sin-tiri qui lui avait demandé du renfort. Or, il a appris que Iapaḫ-Addu a construit, là, Zallul comme lieu de passage et qu'il a avec lui, dans cette « ville », 2.000 Hapiri du pays. Mashum ajoute qu'avec les troupes de Sin-tiri et les siennes propres il a lui-même construit Himush en face de Zallul. Voyant le danger, Iapaḫ-Addu a fait des signaux lumineux [187] et les villes de l'autre côté du fleuve ont répondu. Des troupes nombreuses sont rassemblées à l'intérieur du rempart. Par prudence, Mashum ne bouge pas [188].

Les cheiks des Benê-Yamina ont parlé en ces termes : « Vers Zimri-Lim allez et réclamez nos villes. Si Laḫun-Dagan ne marche pas, ou nous le tuerons, ou bien nous le chasserons de son trône [189]. » Lanasum informe Zimri-Lim que le « maire » de Tuttul intrigue contre lui [190]. Là et ailleurs [191], il ne s'agit guère, sans doute, que de troubles intérieurs; mais, en certains cas, ils risquent d'avoir des répercussions assez graves, tel celui que nous révèle la lettre suivante. Bunu-Ishtar a acheté tous les rois d'Idamaraz et, quoiqu'il se soit enrichi par le vol, ils le suivent. Or, comme Qarni-Lim a lancé son attaque pour passer à Shubat-Enlil, Bunu-Ishtar a envoyé à sa rencontre, à Kasapâ, Ṣilillum avec les troupes de Numaḫâ; puis, apprenant que Qarni-Lim se trouvait à Andariq et que nous allions passer, il a envoyé à Kasapâ [...] avec ses troupes nombreuses. Et Ṣilillum nous a poursuivis avec 1.000 hommes. Mais l'expédition de mon seigneur est sauve. Elle est entrée à Shubat-Enlil d'où l'expéditeur envoie son message. Et il ajoute : « que mon seigneur ne néglige pas les nouvelles relatives à Bunu-Ishtar [192] ».

Le *principal problème politique*, qui se posait au roi de Mari était de savoir s'il réussirait à *se maintenir indépendant* des rois d'Assyrie et surtout de ceux de Babylone et de l'Élam. Il s'appliqua à entretenir, malgré les troubles intérieurs, de bons rapports avec tous ses voisins.

185. Kupper, *ARM*, III, n° 18, et p. III.
186. Id., *ibid.*, n° 17, 21-24.
187. Voir Dossin, *RA*, t. XXXV, p. 124-186.
188. Jean, *ARM*, II, n° 131.
189. Jean, *ARM*, II, 53, l. 20-26.
190. Jean, *ARM*, II, 187.
191. Jean, *ARM*, II, 35; 37; 121; 129.
192. Jean, *ARM*, II, n° 130.

Il semble qu'il n'ait pas eu de sérieuses difficultés avec les rois de Kurda, d'Alep, de Karkémish.

Un des faits qui frappe le lecteur de nos lettres est *le service de renseignements* très actif confié par le roi à des messagers, à des observateurs, nous pouvons même employer le mot d'*ambassadeurs*. Les textes que nous allons citer, ceux que nous avons déjà reproduits et ceux qu'on lira plus loin le prouvent amplement.

A l'époque de l'interrègne assyrien, Shamshi-Addu a envoyé à son fils, vice-roi de Mari, des messagers de Qatanum avec des troupes et lui a demandé de les mettre en route [193]. Dans une autre lettre du même au même, il s'agit encore de messagers de Qatanum. Shamshi-Addu reproche à son fils de les avoir retenus, car « vont-ils rester cois ? » Il demande qu'ils lui soient renvoyés [194]. Dans un bref message, Shamshi-Addu recommande au même Iasmaḫ-Addu d'accueillir avec bienveillance, *damqish*, les messagers d'Ishḫi-Addu, roi de Qatanum, mais de déceler leurs intentions [195]. Shamshi-Addu donne des instructions à son fils au sujet des messagers de Telmun [196]. Shamshi-Addu répond à son fils, vice-roi de Mari, qu'il a bien fait de battre un messager de Telmun qui avait commis un vol chez un marchand [197].

Il est assez rare qu'on connaisse le but du voyage de ces messagers. Quelquefois, ils sont simplement porteurs de lettres. Toutefois, voici un cas précis. Ishme-Dagan, gouverneur d'Ekallâtim demande à son frère, Iasmaḫ-Addu, de lui dépêcher un de ses *ṣuḫaru* qui connaisse le scribe Nanna-palil, qu'il a besoin de connaître lui-même [198].

Au temps de l'indépendance, un messager, dont le nom a été emporté dans une cassure, écrit à [...Zimri-Lim, évidemment] : « Depuis que je suis arrivé à Babylone, je n'ai pu entrer en rapport avec Hammurabi, ni lui exposer mon message. » Il l'avertit de ne pas s'étonner s'il ne lui a pas encore envoyé de rapport sur le résultat de l'entrevue [199]. Des messagers d'Eshnunna qui se rendent chez Zimri-Lim sont arrivés à Mari. Itûr-Ashdu annonce qu'il les envoie au roi absent de sa capitale [200]. Les messagers de l'homme d'Eshnunna iront chez le roi « pour la paix et le bien ». Mais, jusqu'à présent, ils ne sont pas arrivés à la ville, etc. [201]. Dans une circonstance, les messagers Élamites paraissent avoir été traités un peu cavalièrement par Hammurabi de Babylone [202].

---

193. Jean, *ARM*, II, n° 5, l. 15 et s.
194. Dossin, *ARM*, I, n° 15, l. 6 et s.
195. Dossin, *ARM*, I, 100, Rev., 1'-11'.
196. Dossin, *ARM*, I, n° 17, l. 34 et s. Voir, du même au même, *Ibidem*, n° 45.
197. Dossin, *ARM*, I, 21, l. 5-15.
198. Dossin, *ARM*, I, 25, l. 5-11.
199. Jean, *ARM*, II, n° 70, l. 4-9.
200. Jean, *ARM*, II, n° 128, voir l. 32.
201. Jean, *ARM*, II, n° 44, l. 40 et s.
202. Jean, *ARM*, II, n° 73, l. 7-9.

Un messager de Karkemish vient d'arriver à Dûr-Iaḫdu-Lim avec un compagnon, sujet de Zimri-Lim. (Ils ont exposé une affaire sans importance pour nous). Ils ne tarderont pas à arriver chez Zimri-Lim [203]. Un messager du pays d'Alep (I a m ḫ a d) est arrivé à Terqa [204]. Ibâl-pî-El, ambassadeur de Zimri-Lim, annonce à son maître qu'il a sondé (?) le messager du roi de Kurda et d'autres personnes, à leur arrivée à Babylone [205].

Kibri-Dagan, gouverneur de Terqa, fait savoir à Zimri-Lim que, par l'intermédiaire de leurs femmes, qui se trouvent en grand nombre dans le district de Terqa, les ennemis sont parfaitement informés de tout ce qui s'y passe ; et il demande des instructions au roi [206].

On a l'impression que les informateurs de Zimri-Lim ont à cœur d'aider le roi amurrite à fortifier son autorité sur le royaume recouvré. Puqâqum paraît préoccupé du voyage d'Atamrum. Il ne peut pas donner encore des nouvelles précises à Zimri-Lim. Il évalue à 6.000 le nombre d'hommes qui accompagnent Atamrum [207]. Un *ṣuḫaru* de Ṣura-Hammu s'est présenté à moi, Iaqqim-Addu, dans Zurubân, avec une couffe de truffes (?) et une tablette que son maître m'envoyait. « La couffe et la tablette avec leur sceau je fais porter à mon seigneur [208] ». Meptum écrit à Asqur-Addu [209] qu'il a vu passer, en quatre jours, 10.000 soldats de Babylone venant de Sippar ; « ils conduisent Hulâlum à Allaḫada pour la royauté à la place d'Atamrum, dit-on... que cette nouvelle que je t'écris parvienne rapidement au roi... *Lorsqu'on aura* reçu confirmation de cette nouvelle, je l'enverrai rapidement au roi [210] ».

Cependant, des fautes sont commises quelquefois. Ainsi, Ibâl-El signale à Zimri-Lim des fonctionnaires *girsiqqum* qui ont fait défection [211]. Le gouverneur de Terqa, Kibri-Dagan, écrit à Zimri-Lim : « La tablette de mon seigneur qui devait être portée, hier, dans la ville de Karanâ à Idin-iatum, a été retenue jusqu'à présent. » Il annonce à son seigneur qu'il a fait des remontrances aux fonctionnaires responsables et qu'il les fait conduire au roi [212].

Zimri-Lim et Hammurabi, roi de Kurda. Avant 1938, on était loin de soupçonner que trois rois du même nom fussent en même temps

---

203. J e a n, *ARM*, II, n° 107.
204. K u p p e r, *ARM*, III, 56, l. 7-10. Voir aussi *Ibidem*, 53-56 ; 81, l. 11-18.
205. J e a n, *ARM*, II, 23, 8-11.
206. K u p p e r, *ARM*, III, 16.
207. J e a n, *ARM*, II, 120.
208. J e a n, *ARM*, II, n° 104. Pour « truffes » (?), voir J e a n, dans *RA*, 1949, p. 89-92.
209. Roi de Karanâ?, cfr D o s s i n, *Syria*, t. XXXIX, p. 109.
210. J e a n, *ARM*, II, 122.
211. J e a n, *ARM*, II, 35, l. 5 et s.
212. K u p p e r, *ARM*, III, n° 59.

sur le trône : l'un, le plus célèbre, à Babylone, un autre à Kurda, ville mal connue encore, le troisième à Alep [213].

Quoique mal connue, Kurda avait bien quelque importance. Du temps de l'interrègne assyrien, Ishme-Dagan écrivait à son frère Iasmaḫ-Addu : « La requête de l'*importante maison de Kurda* accepte-la [214]. » Et, dans une autre lettre du même au même : « Le palais de Kurda, tu (le) connais; ses [...] sont grands [215]. » Un voyage du roi de Kurda à Mari devait être préparé avec soin. Zakira-Hammu transmet à Zimri-Lim cette nouvelle communiquée de Kurda par Aqbaḫum et reçue à Bît-kapân : « Hammurabi, le roi de Kurda, ira à Mari chez le roi. Au sujet de son entretien, écris au roi... Que la nourriture et la boisson (de) son entretien à Bît-kapân soient prêtes [216] ». Le même fonctionnaire du roi de Mari écrit : « Depuis que Hammurabi est allé à Kasapâ, moi je suis resté à Kurda, et continuellement je ne cesse de lui écrire [217]. » L'hostilité qui soulevait les villes les unes contre les autres était parfois très sérieuse; ainsi, Aqba-Hamu, résidant à Kurda, écrit à Zimri-Lim qu'il marche avec 2.000 hommes contre les gens de Hana en hostilité avec Kurda [218].

Zimri-Lim et Aplaḫanda, roi de Karkemish [219]. Aplaḫanda était déjà en relations fréquentes avec Mari sous l'interrègne assyrien, lorsque Iasmaḫ-Addu était vice-roi de cette ville; mais il ne s'agissait que d'affaires peu importantes; ni guerres, ni alliances, ni traités; questions de femmes, de moutons, de métal, de vin. Le vin de Karkémish était très apprécié à la cour de Mari; les textes économiques font souvent mention de ses qualités [220].

Iasmaḫ-Addu écrivit un jour à Aplaḫanda au sujet d'une petite fille du palais de Mari qu'on avait prise dans une razzia : « elle se trouve chez Tappi-Êl ». Le roi de Karkémish demande : « Cette petite fille, d'où l'a-t-on prise? qui l'a prise? qui l'a amenée ici? Ecris-moi le nom de la petite fille... pour qu'on puisse la prendre et que les femmes qui se trouvent chez Tappi-Êl sortent [221]. »

Les relations entre les deux cours continuèrent, lorsque Zimri-Lim eut conquis l'indépendance et fut devenu roi de Mari [222]. Zimri-Lim avait écrit à Aplaḫanda pour lui manifester un désir — dont nous ignorons l'objet — ; il écrivit ensuite à son ambassadeur, Ṣidqu-Lanasi,

213. Voir ma Communication au Congrès internation. des Orientalistes à Bruxelles, 6 septembre 1938, publiée dans *RA*, 1939.
214. Dossin, *ARM*, I, 122, l. 5-6.
215. Jean, *ARM*, II, 15, l. 42-43.
216. Jean, *ARM*, II, 82, l. 5-12, et voir l. 17-27.
217. Texte dans Jean, *RA*, 1938, p. 107-108.
218. Jean, *ARM*, II, 50, l. 5-7.
219. Voir l'étude de M. Dossin, dans *RA*, 1938, p. 115-121.
220. Dossin, *l.c.*, p. 119.
221. Dossin, *l.c.*, p. 118.
222. Dossin, *l.c.*, p. 120.

de s'occuper de cette affaire et de la mener à bonne fin. L'ambassadeur répondit qu'il s'acquittait de cette mission ponctuellement et que son maître ne pourrait plus dire qu'il n'avait pas d'ambassadeur à Karkemish. « Ce que tu as exprimé le désir de recevoir de ton frère sera livré [223]. »

Zimri-Lim et Hammurabi, roi d'Alep. Alep est écrit dans nos lettres *Ha-la-pa, Ha-la-ab/p,* et le pays d'Alep *Iamḫad* [224]. Dans une formule des années de règne de Zimri-Lim, on lit : « Année où Zimri-Lim est monté à Iamhad », sans autre précision [225].

Les archives économiques de Mari contiennent maintes pièces de comptabilité attestant de nombreux échanges de cadeaux entre les deux rois [226].

Hammurabi, celui de Babylone sans doute, demandait avec instance des troupes de secours. Zimri-Lim lui répondit un jour. « J'ai écrit à Hammurabi, roi d'Alep, au sujet de l'envoi de ses troupes ; et il a envoyé ses troupes [227] ». A l'occasion d'agissements du roi d'Eshnunna, Ibâl-pî-El, ambassadeur de Mari à Babylone, écrit à Zimri-Lim que 10.000 soldats du pays d'Alep qui étaient au service de ce roi l'ont abandonné à Tuttul [228].

Assyrie, Elam, Eshnunna. Si l'on admet que le Haut Pays dont il est question plusieurs fois dans nos lettres équivalait géographiquement à l'Assyrie ou pays de Subartu [229], on constate que des raisons diverses y attiraient quelquefois. Nous venons d'entendre Ibâl-pî-El signalant au roi de Mari les agissements du roi d'Eshnunna dans le Haut [Pays] [230]. Quand on demande aux Benê-Yamina pourquoi ils se dirigent vers le Haut Pays, ils répondent : « Il n'y a plus de pâturages (ici), c'est pourquoi nous nous dirigeons vers le Haut Pays [231] ». Mais, en haut lieu, on devait soupçonner, sinon être assuré, qu'il y avait autre chose ou que cette transhumance se rattachait à un exode plus dangereux, car nous lisons, dans une lettre de Kibri-Dagan, gouverneur de Terqa : « Mon seigneur m'a écrit au sujet du rassemblement des hommes de troupe des Benê-Yamina et de la réprimande à leur donner »... Et il ajoute : « *J'ai rassemblé les cheiks des villes des Benê-Yamina,* puis je les ai réprimandés comme il suit : « *Qui que tu sois, toi, de la ville duquel un individu partira pour le Haut Pays que*

223. Dossin, *l.c.*, p. 122.
224. Sur ce point, voir Dossin, *RA*, 1939, p. 46-48.
225. Dossin, dans *Studia mariana*, p. 59.
226. Dossin, *l.c.*, p. 47.
227. Jean, *ARM*, II, n° 68, l. 1-5.
228. Jean, *ARM*, II, 21, l. 15 et s.
229. Pour *Subartu* = Assyrie, voir I. J. Gelb, *Hurrians and Subarians*, p. 42-43.
230. Jean, *ARM*, II, 21, l. 17-18.
231. Jean, *ARM*, II, n° 102.

tu n'appréhenderas pas, et que tu ne m'amèneras pas, en vérité tu ne vivras pas [232]. » Il s'agissait de ne pas fournir à l'Assyrie des forces militaires qui rendraient ce pays plus dangereux, car il était fort; c'est ce que signifie un passage d'une autre lettre : le roi de Babylone ne cessait de demander à Zimri-Lim de monter au pays de Subartu et de tourner les rois de ce pays de son côté à lui, Hammurabi, mais il n'envoyait pas d'hommes. Deux délégués de Zimri-Lim lui demandèrent de vive voix : « Est-ce que, sans beaucoup d'hommes, notre seigneur pourra jamais monter au pays de Subartu [233] ? » On comprend que Kibri-Dagan interroge son maître pour savoir s'il doit laisser pénétrer dans son district de Terqa Ṣura-Hammu qui est descendu du Haut Pays [234].

A une certaine époque, l'Assyrie, l'Élam et Eshnunna avaient partie liée. Ainsi, les lettres nous apprennent que la ville de Raṣama, qui alors était au moins sous l'influence de Mari [235], fut assiégée par leurs troupes [236]. Une lettre nous dit que, dans une autre circonstance, les deux souverains de l'Élam et d'Eshnunna, et Ishme-Dagan avec eux, entrèrent ensemble dans cette même ville de Raṣama [237]. La même lettre nous montre aussi Ishme-Dagan manœuvrant de manière à renforcer l'opposition à Babylone et à Mari. D'autre part, Iasim-El annonce à Zimri-Lim, que, d'après ce qu'il a entendu dire, Ishme-Dagan a fait la paix avec les Turukkû, qu'il a marié son fils Mut-Asqur à la fille de Zazia, et après avoir parlé de la tirḫatum accordée à Zazia, il a reçu, lui, des hommes originaires d'Eshnunna [238]. Dans une lettre déjà citée, Iassi-Dagan s'est attaché les rois d'Idamaraz tout entier [239].

Baḫdi-Lim, préfet du palais de Mari [240], annonça un jour à Zimri-Lim que des messagers avaient passé à Mari, porteurs de dépêches destinées à Ishme-Dagan, roi d'Assyrie, et à Hammurabi — celui de Kurda, sans doute. — Il les avait interrogés et ils lui avaient appris ceci : Des troupes d'Eshnunna fortes de 10.000 hommes marchent sur Shitullum et, de plus, Ṣilli-Sin — probablement le roi d'Eshnunna dont parlent les textes économiques [241] — annonce l'envoi de blé aux Élamites [242]. Baḫdi-Lim les interrogea sur l'objet de leur mission, et voici en quoi elle consistait : Se rendre chez Ishme-Dagan et chez

232. Jean, *ARM*, II, 92, 5-19.
233. Lettre publiée et commentée par F. Thureau-Dangin, *RA*, 1936, p. 171-176.
234. Kupper, *ARM*, III, 58.
235. Kupper, *RA*, t. XLII, p. 39.
236. Kupper, *ibid.*, p. 35 s.
237. Jean, *ARM*, II, 43, l. 4-5.
238. Jean, *ARM*, II, n° 40.
239. Jean, *ARM*, II, 130, l. 35-40.
240. Kupper, *RA*, t. XLII, p. 36.
241. Dossin, *Syria*, 1939, p. 109; cfr Jean, *ARM*, II, n° 45, l. 3' et n° 25, l. 9-12.
242. Kupper, lettre 27, dans *RA*, t. XLII, p. 43 et s. Localisation possible de Shitullum, d'après Kupper, *ibid.*, p. 49.

Hammurabi (de Kurda) pour les engager à surveiller le pays de Subartu et à ne pas fournir de renforts au roi de Babylone, ni eux, ni Zimri-Lim [243].

Les « Benjaminites ». Nous avons cité plusieurs fois les Benê-Yamina, ce sont ces deux mots, écrits dans l'original TUR(mesh) *ia-mi-na*, qu'on a traduits par *Benjaminites*. TUR est un idéogramme qui équivaut, en akkadien, à *mâru* « fils » ; *mesh* est le signe du pluriel ; *ia-mi-na*, en amurrite « droite » (main) et « sud » parce qu'on s'orientait face à l'est ; donc « fils du midi » ou « méridionaux ». De même, TUR(mesh) *si-im-a-al* « fils du nord » ou « septentrionaux », *sim-a-al* « gauche » est amurrite. La lecture *Benê-Yamina* est possible au sens de « membres de la tribu des Yamina », comme en hébreu Benê-Israël, Benê-Ammôn, etc. ; en palmyrénien Benê-Matabol, Benê-Zabdibol, etc., ou couramment en arabe pour désigner une tribu. Rendre les deux mots par Benjaminites expose à insinuer l'existence d'une relation lointaine, invraisemblable, avec la tribu israélite de Benjamin, malgré un rapprochement matériel [244]. Il est souvent question, dans les lettres, de cette tribu Yamina. M. Dossin [245] a montré que la tribu des Benjaminites (il employait ce terme dans une étude datée de novembre 1938) « était installée dans des villes et des villages échelonnés le long de l'Euphrate, entre Mari, Terqa et Sagarâtim » et qu'elle s'y adonnait à la culture du blé. D'après les formules des années de règne de Zimri-Lim, ils subirent une défaite à Sagarâtim [246].

Zimri-Lim et Hammurabi de Babylone. Un lien naturel existait entre les deux rois ; ils étaient amurrites, comme l'indique leur nom respectif ; d'autre part, sur une liste officielle de quatre-vingt-sept moutons offerts à la totalité des temples de Mari, pour les sacrifices de vingt-cinq divinités dont on cite les noms, quinze sont noms de déesses et de dieux suméro-akkadiens bien connus [247]. Ce culte de quinze divinités adoptées par Zimri-Lim et dont quelques-unes furent particulièrement honorées à Mari, telles Ishtar et Ninḫursag, et la communauté d'origine des deux rois étaient bien de nature à faciliter les bons rapports entre Babylone et Mari. Effectivement, on peut affirmer qu'à une certaine époque, l'équivalent d'une alliance exista entre les deux capitales. Ainsi, Ibâl-pî-El, ambassadeur du roi de Mari à la cour de Babylone, écrit à son maître : « Lorsque... quelque affaire préoccupe Hammurabi, il ne manque pas de m'écrire. *Quelle*

243. Kupper, *l.c.*, p. 48 et 50.
244. *Gen.*, XLIX, 27.
245. *Mélanges syriens offerts à M. Dussaud par ses amis et ses élèves*, t. I, p. 984 et s.
246. Id., *l.c.*, p. 981 et surtout *Studia mariana*, p. 55. Dans les *Mélanges syriens*... déjà cités, M. Dossin a groupé un ensemble de données sur les B. Yamina emprunté à des textes encore inédits.
247. Dossin, dans *Studia mariana*, p. 41 et s. ; nous y reviendrons.

que soit l'affaire qui le préoccupe, il me la dit. » Et l'ambassadeur ajoute : « De toutes les affaires dont il me parle, je ne cesse d'en écrire à mon seigneur [248]. » Dans une circonstance, Zimri-Lim alla *au secours* de Babylone ; nous avons déjà cité ce fait attesté dans une formule de date [249]. Après avoir déclaré à Ibâl-pî-El qu'une troupe importante chargée de surprendre l'ennemi a échoué, Hammurabi ajoute : « Trêve de rêverie ! » Il demande qu'une troupe légère se mette en route et qu'elle surprenne la marche de l'ennemi. Ibâl-pî-El, qui communique cela à son maître, ajoute : « J'envoie à Shabazim Sakiram avec 300 hommes de troupe » ; parmi eux 150 sont [...], 50 sont Suhéens, 100 des bords de l'Euphrate et 300 sont de Babylone [250] ». De tels procédés sont bien procédés de cours alliées.

Deux chargés de mission envoyés par Zimri-Lim à Hammurabi pour traiter deux affaires importantes relatives, l'une à une alliance, l'autre à la ville de Hit, avertissent leur maître que la première affaire est réglée ; quant à la seconde, elle est restée un certain temps en discussion ; Hammurabi a promis de consulter le dieu Sin et ensuite il a fait savoir ceci : « Je n'engagerai pas ma vie » c'est-à-dire je ne ferai pas serment d'entrer dans les vues de Zimri-Lim au sujet de Hit [251]. Toutefois, la suite de la lettre paraît signifier que, *en ce moment du moins*, les ambassadeurs de Hammurabi qui sont à la cour de Mari *n'hésitaient pas à donner le change* à Zimri-Lim, tâchant de le décider à « engager sa vie ». Et l'ambassadeur de Mari recommande à son maître de ne pas « engager sa vie » avant qu'il n'arrive auprès de lui [252].

Une lettre nous apprend que Hammurabi envoya à Zimri-Lim des troupes « lourdes » (par opposition à troupes « légères ») pendant le siège de Raṣamâ, mais elle nous apprend aussi qu'il demanda des renseignements précis au sujet de la ville et des troupes de l'ennemi [253] et il insista dans une autre lettre [254]. Cela signifiait-il qu'à ce moment-là il manquait de confiance à l'égard de Zimri-Lim ?

Il est certain que les bonnes relations entre le roi de Babylone et celui de Mari ne furent pas constantes. Une lettre d'Ibâl-pî-El, malheureusement fort mutilée, signale ces paroles de Hammurabi à Zimri-Lim : « Depuis que toi et moi, nous sommes *revenus* à une étroite union... [255] » Ce fut à cette occasion que l'ambassadeur put dire à Hammurabi : « Mon seigneur ne cesse de t'écrire en termes d'amitié [256] ».

248. Jean, *ARM*, II, 31, l. 9-12.
249. *Stud. mariana*, p. 56 ; cfr F. Thureau-Dangin, *RA*, 1936, p. 176.
250. Jean, *ARM*, II, 22, l. 11 et s.
251. Jean, *ARM*, II, 77, l. 2-15.
252. Jean, *l.c.*, Rev. 2'-15'.
253. Kupper, *RA*, t. XLII, lettre citée ci-dessus.
254. Kupper, *ibid.*, p. 40-41.
255. Jean, *ARM*, II, 21, l. 11-12.
256. Jean, *ibid.*, l. 16.

Dans une autre circonstance, Hammurabi était hésitant. Il est vrai que le roi de Mari demandait 10.000 hommes de troupe. C'était un chiffre! Le roi de Babylone répondit à l'ambassadeur de Zimri-Lim : « Tant que je n'aurai pas vu les dispositions de l'ennemi, je n'enverrai personne [257] ». Mais, dans la suite, voyant que l'ennemi progressait, il annonça qu'il allait envoyer des soldats [258].

Iarêm-Addu, délégué de Zimri-Lim à Babylone, a pris connaissance, en cette ville, d'un message de Larsa adressé à Hammurabi. Il y a lu ceci : « Relativement aux troupes, au sujet desquelles tu ne cesses de m'écrire, j'ai ouï dire que l'ennemi vers un autre pays a mis le cap. Voilà pourquoi je ne t'ai pas envoyé de troupes; mais mes troupes sont prêtes (à intervenir). Si l'ennemi se retourne vers toi, mes troupes viendront à ton secours; mais si l'ennemi se retourne vers moi, que tes troupes viennent à mon secours. Voilà ce que Rîm-Sin a écrit à Hammurabi... Hammurabi a envoyé cette réponse à Rîm-Sin : Ne sais-tu pas que j'aime la vie [259]? ...»

A cette époque, le roi de Babylone entretenait donc encore de bons rapports avec Rîm-Sin de Larsa. Or, un message d'Ibâl-El nous apprend que Zimri-Lim avait reçu de Hammurabi une lettre dans laquelle il avait lu : « Je vais me rencontrer avec Rîm-Sin de Larsa, et l'homme d'Eshnunna s'est associé à moi. » Et il lui demandait des troupes afin de pouvoir réussir [260]. Si la formule de date de l'an 30 de Hammurabi désigne la conquête de Larsa, il faut conclure que, en l'an 32, deux ans avant la chute de Mari, Hammurabi traitait encore Zimri-Lim en allié.

Mais voici un rapport de Lâ'um qui paraît impliquer un changement d'attitude de la part du roi de Babylone. Lâ'um écrit qu'avec deux de ses compagnons il est entré dans la cour de Hammurabi pour acquitter des redevances, et qu'on les a revêtus d'habits (de cérémonie?) ; et, de même, tous les hommes du pays d'Alep (*Iamḫad*) ; mais les serviteurs de Zimri-Lim, point! Et, s'adressant à Sin-bêl-aplim, il lui a dit : « Pourquoi nous traites-tu à part comme des cochons [261]? » Il s'est querellé avec Sin-bêl-aplim.

Les serviteurs de Zimri-Lim, humiliés, se sont irrités et sont sortis de la cour du palais. Ils ont dit la chose à Hammurabi. On les a bien revêtus de l'habit (de cérémonie?), mais la scène s'est terminée sur un ton un peu acide : « J'en revêts qui me plaît, je n'en revêts pas qui ne me plaît pas [262]. »

---

257. Jean, *ARM*, II, 25, 4-8.
258. Jean, *ibid.*, l. 9-15.
259. Jean, *ARM*, II, 72, l. 9-17, 22-24.
260. Jean, *ARM*, II, 33, l. 3-10.
261. Littéral. : « fils de truie » *ki-ma mâri sha-ḫi-tim*; ou bien : fils de brigands (?) suggestion de Dossin. Jean, *ARM*, II, 76, l. 15 s.
262. Jean, *ibid.*, l. 34.

Une autre lettre dont le nom de l'expéditeur et celui du destinataire ont disparu semble dater de l'époque où Hammurabi et Zimri-Lim avaient rompu ou étaient sur le point de rompre, car nous y lisons ceci : 200 hommes de troupe, l'élite des Qayéens et de Qâ se sont rassemblés et « je leur ai parlé en ces termes : Qu'est-ce que cette affaire à vous? De quel côté vous tournez-vous? Ici, vous dites : *Nous sommes les serviteurs de Zimri-Lim.* Et, maintenant, de votre propre chef, vous prenez une décision, et vous allez au secours de Hammurabi [263]. »

Larsa succomba en l'an 30 de Hammurabi — formule de dates de ce roi — et, semble-t-il [264], avec l'aide des troupes auxiliaires de Mari. Dans cette hypothèse, Zimri-Lim pouvait-il imaginer que, *dans l'intervalle de deux ans seulement,* le roi de Babylone aurait tellement changé et rassemblé des forces suffisantes pour s'emparer de Mari, alors qu'en 30 il demandait encore à Mari des troupes auxiliaires?

...Mari se ressaisit et secoua le joug. Hammurabi dut revenir en l'an 34 de son règne et, cette fois, il « démantela » la capitale de Zimri-Lim. La formule de date ne dit que cela. Aucune allusion, là ou ailleurs, à cruautés, incendies, destruction radicale [264bis].

On admet que le règne de Zimri-Lim dura une trentaine d'années; il aurait accédé au pouvoir la 5e année de Hammurabi de Babylone [265].

L'art à Mari, sous le règne de Zimri-Lim

1. *Architecture.*

a. *Le palais.* L'ensemble du palais construit à la fin du IIIe millénaire ou au début du IIe avec ses cours et ses 206 chambres ou salles actuellement dégagées, couvrait plus de deux hectares et demi [266]. Il a été extraordinairement bien conservé, et, au centre du *tell,* les murs sont debout jusqu'à la hauteur de 4 à 5 mètres. Les constructeurs (voir *Syria,* 1936, Pl. V) établirent souvent des lits de galets comme assises de régularisation ou d'assèchement [267]. La plupart du temps le sol fut dallé de belles briques cuites ou revêtu d'un pavement de plâtre compact, rarement de simple terre battue. Pour les murs, ils utilisèrent avant tout des briques crues d'un grand module (par ex. plus de 40 cm. × 12 cm. × 10 cm.) avec quelquefois des fondations en briques cuites ou en pierres. La nature du matériau employé explique que les murs aient de 3 à 4 mètres d'épaisseur. Ces murs n'avaient aucune fenêtre, mais

263. Jean, *ARM,* II, n° 75, 13-21.
264. Jean, *ARM,* II, n° 33, cité ci-dessus.
264bis. Voir Jean, *RA,* XLVI, 1952, p. 55 s. : *Qui a saccagé et incendié Mari, au IIe millénaire?*
265. Kupper, *RA,* t. XLII, p. 25, cfr note 2.
266. A. Parrot, *Studia mariana,* p. 3.
267. A. Parrot, *Syria,* 1939, p. 10, note 1.

grâce aux très hautes trouées des portes, la lumière des cours à ciel ouvert pénétrait jusqu'au fond des pièces et, par conséquent, en assurait l'éclairage [268].

Les architectes paraissent avoir conçu de la manière suivante leur plan à poursuivre par étapes. Autour de grandes cours, centre de la vie religieuse et administrative, le temple, les *cellae*, les appartements royaux et le logement des fonctionnaires de la « maison » du roi ; de plus, des écoles, et enfin les communs ; plusieurs salles de bains à une ou deux baignoires — par exemple, la salle 7 où se trouvaient aussi les W.-C. (voir *Syria*, 1936, Pl. III, 2).

Nous attirons l'attention sur la grande cour rectangulaire 66, qui se prolonge du côté de l'est en une chapelle ou *cella* oblongue, à laquelle on accède par un escalier de 10 marches, encadré dans un majestueux portail. Cette cour était à ciel ouvert (voir *Syria*, 1936, Pl. VI, 1 et 2) ; mais, tout le long des parois, un auvent était disposé, à 2 m. 20 du sol, supporté par de petites poutrelles dont on a découvert les emplacements [269].

La salle 4 était une cuisine où l'on a trouvé des ustensiles ou accessoires de ménage en céramique : objets divers, jarres, grands récipients. C'est de ce côté qu'étaient enfermées, dans des grandes jarres, 1.600 tablettes sur lesquelles sont notées les redevances en nature apportées au palais.

On a constaté, dans les cours 70 et 76, l'existence de fours et une installation qui fut peut-être une cave à fromages et à laitages [270]. La pièce n° 78, au S.-E. du n° 45, avec huit énormes jarres de 1 m. 15 de haut et 1 m. 10 de diamètre, dont une intacte (voir *Syria*, 1937, p. 68, fig. 8), et la pièce 116 à l'est de la grande cour 106 [271] constituaient deux celliers.

Les appartements privés du roi et de sa famille se trouvaient probablement autour de la cour 31, car son aménagement était très soigné ; par exemple, les salles étaient décorées de motifs géométriques ou de représentations humaines [272]. M. Parrot a attiré l'attention [273] sur le soin avec lequel furent exécutés les plus petits détails de la cour 31, de la *cella* située sur son côté est et des appartements du roi et de sa famille. Mentionnons ce modernisme : l'aménagement des évacuations rapides des eaux de pluie et des eaux usées des cuisines, des salles de bains et des W.-C., des pentes dirigeant ces eaux vers les drains qui s'ouvraient dans les sections bitumées pour en assurer l'étanchéité parfaite et qui s'enfonçaient à des profondeurs variant entre 8 et 12 mètres.

268. I d., *ibid.*, p. 16 ; 1937, p. 66.
269. *Syria*, 1936, p. 20.
270. *Syria*, 1937, p. 76, preuves.
271. *Syria*, 1937, p. 68.
272. Détails dans *Syria*, 1936, p. 18-19.
273. *Syria*, 1946, p. 22.

« Ce vaste palais fut l'œuvre d'une suite dynastique dont nous connaissons déjà treize noms depuis Izi-Dagan à Enim-Dagan et dont le dernier fut Zimri-Lim [274]. »

Il n'est pas étonnant que le roi d'Ugarit (*Ras Shamra*) dans la Syrie du Nord ait désiré voir cette magnifique demeure royale, qu'on a appelée [275] « le joyau de l'architecture archaïque orientale [276] ».

b. *Les temples.* Le palais n'était pas seulement une résidence royale, un ensemble d'édifices attribués aux services administratifs de l'État, il était aussi une organisation en vue de cérémonies religieuses, car, en plus de la chapelle surélevée, n° 66, il y avait vers le nord du palais, d'autres installations de type cultuel [277].

Une salle rectangulaire de 25 m. × 8 m., avec un *podium* adossé à la paroi était surmonté d'un baldaquin ; on y accédait par un escalier de trois marches. Ce podium était décoré par huit panneaux simulant le faux marbre. Un rectangle central est peint en ocre rouge clair et encadré de spirales en ocre jaune, avec flammes en deux couleurs. Cette peinture est posée sur une mince pellicule de plâtre, recouvrant une plaque de terre de 1 cm. posée à même la pierre. A quelques pas de ce *podium* fut découverte une grande statue de la déesse au vase jaillissant ; mais on ne peut savoir sur quel point de la *cella* elle avait été érigée [278].

Ce podium fait face à un large portail de 3 m. 10, ouvrant sur une grande cour rectangulaire, n° 106, de 29 m. × 26 m., au sol entièrement plâtré ; tout y est extraordinairement soigné : encadrements des portes à bandes peintes en rouge, bleu de cobalt et ocre rouge. Sur le mur oriental, plusieurs fresques.

1. *Le temple d'Ishtar* (voir *Syria*, 1935, p. 15, fig. 6). En bordure de la ville, proche du rempart et d'une des portes de la cité, cinq constructions s'étaient succédé dont quatre se trouvaient superposées au même emplacement [279]. Le temple contemporain du palais était nettement séparé du profane par une grande enceinte de briques crues. Les murs de fondation étaient en pierres. Il ne communiquait avec la ville que par une seule porte. Franchis cette porte et le vestibule sur lequel elle ouvrait, on arrivait dans un long couloir bordé, à droite, par le mur d'enceinte, et, à gauche, par des chambres, des réserves et des cuisines [280].

Ce lieu sacré était constitué par des bâtiments à destination stricte-

274. Parrot, dans *Studia mariana*, p. 4.
275. R. P. Hugh. Vincent, *RB*, 1939, p. 156.
276. Dossin, *Syria*, 1937, p. 75, note 1 et *RA*, 1939, p. 49 ; F. A. Schaeffer, *Ugaritica*, I, 1939, p. 16, note 2.
277. *Syria*, 1937, p. 69.
278. *Ibid.*, p. 70.
279. Parrot, dans *Studia mariana*, p. 5.
280. *Syria*, 1935, p. 14.

ment cultuelle, et par des chambres destinées à l'habitation du personnel sacré. Les pièces 8, 9, 10 (voir *Syria*, 1935, le plan de la p. 15) ouvraient sur un long couloir d'accès au sanctuaire; 10 était peut-être réservée au portier, et 8 et 9 aux entrepôts ou abris. Les 4, 5, 6 paraissent n'avoir eu de sortie qu'à l'est; et 12, 13, 14 une seule issue, du côté de la cour du temple. Une antichambre, 11, donnant accès par deux portes A et B, à une cour 15 à ciel ouvert, était sans doute utilisée pour les besoins du culte. Les deux portes étaient probablement réservées au clergé, les fidèles passant par C, D.

On a trouvé une vasque à libation, en E, un autel à combustion en F, un puits plus récent en P et une table à offrandes en G. Trois statuettes avec inscription étaient vouées à Ishtar, dont le nom est suivi du signe de la virilité. On sait que cette déesse était préposée à la fois aux plaisirs de l'amour, aux phénomènes de la fécondité et aux luttes guerrières. On ignore quelle était celle de ses fonctions que symbolisait ici le signe de la virilité. En général, les représentations d'Ishtar sont plus précises : ou bien elle se presse les seins, ou bien elle est en armes.

La pièce 17 était une *cella*; et aussi la pièce 18. Dans la première, on a découvert quantité d'ex-voto : parcelles de feuilles d'or[281], languettes en coquille, bouclettes en lapis-lazuli.

Aux abords du sanctuaire, on a recueilli des épaves d'un pillage antique : tête d'Ishtar à *polos*, serpent replié (voir *Syria*, 1936, fig. 2) sur lui-même sculpté en léger relief. Dans des dépendances de ce temple, au nord, on a ramassé une statuette de femme acéphale, assise[282], une déesse, d'après Parrot, vêtue du manteau kaunakès à sept rangs; une statuette de taureaux androcéphales; des fragments de vases à aigle léontocéphale.

En contrebas, une cour 20, dont le dallage recouvrait un lit important de statuettes, de nouveaux fragments d'une mosaïque de coquille, etc.

Une grande canalisation, sortant du temple sous les dalles du seuil de la grande porte[283], recevait les eaux d'un collecteur et drainait les habitations pressées contre le sanctuaire[284].

2. *Le temple de Dagan et la siqqurat.* Dans une des formules de dates du règne de Zimri-Lim, nous lisons : *Année où Zimri-Lim a installé les lions du temple* (var. : « à la porte du temple ») *du dieu Dagan*[285]. (Lorsque ce temple fut découvert M. Parrot l'appela provisoirement « temple aux lions[286] »).

281. *Syria*, 1936, p. 6.
282. *Syria*, 1936, p. 9.
283. *Syria*, 1935, p. 20.
284. *Syria*, 1936, p. 7.
285. Voir Dossin, *Syria*, 1940, 167-168, et *Studia mariana*, p. 58, 25.
286. Cfr *Syria*, 1940, p. 19 et s.

Sur une terrasse de 40 m. de côté, présentant des traces de deux états ou de deux ensembles de travaux successifs[287], en briques crues, s'élevait un temple oblong et orienté sensiblement E.-O. A droite et à gauche de sa paroi du fond, deux portes ouvraient chacune sur une sacristie spéciale. Entre ces deux portes, à l'intérieur du temple, se trouvait une sorte de « lit-autel » (?) de 3 m. 25 × 1 m. 15 × 1 m. 13, en briques crues. Deux « lits » (?) semblables étaient adossés à la paroi de droite et un quatrième à l'angle S.-E. (voir *Syria*, 1938, p. 22, fig. 13). On peut se demander avec M. Parrot[288] si chacun de ces lits était destiné au ἱερὸς γάμος — dont l'existence d'ailleurs est bien attestée dans le Proche Orient[289]. Ce temple, avec le passage profond de son unique entrée, devait être un lieu plein d'obscurité, donc de mystère, « ce qui convenait, ajoute Parrot[290], aux rites qui s'y déroulaient, si l'interprétation des « lits-autels » doit être retenue ». Ajoutons que deux lions de bronze, sinon davantage[291], gueule menaçante, tournés vers le passage, assuraient une garde vigilante contre les indésirables (voir *Syria*, 1938, Pl. X, Têtes de lions du temple de Dagan).

A l'angle S.-O., à l'intérieur de la muraille, une cachette était disposée contenant un bloc de pierre creusé enchâssant une plaque de bronze *inscrite*, percée d'un énorme clou qui, traversant le coffre, s'enfonçait dans le sol. Dans la cachette étaient disposées des perles de pierres diverses. L'inscription de la plaque de bronze était (voir *Syria*, 1940, Pl. IX, *2* et la *fig.* 15 de la p. 21) répétée sur deux plaques de pierre, mais avec une variante. Sur l'une : « Ishṭup-ilum, gouverneur de Mari, le temple du « roi de Mari » a construit »; sur l'autre plaque de pierre et sur la plaque de bronze : « Ishma-Dagan, gouverneur de Mari, Ishṭup-ilum, gouverneur de Mari, son fils, la maison *du dieu roi du pays* (= Dagan) a construit ».

Ce temple remonte donc à l'époque où des Shakkanakku gouvernaient Mari au nom des « rois » de la III[e] dynastie d'Ur[292].

La *ziqqurat* s'adossait au mur nord de ce temple[293]. Il est certain qu'elle était utilisée quand le temple (voir *Syria*, 1938, Pl. III) était en activité[294]. Signalons encore, dans ce complexe de constructions[295], un portique avec deux colonnes d'angle, l'une *in situ*, l'autre légèrement déplacée.

Peut-être y eut-il, sur l'esplanade (voir *Syria*, 1939, Pl. IV, 1), des

---

287. Parrot, *Syria*, 1939, p. 5 et 9.
288. *Syria*, 1940, p. 10 et s.
289. Voir Parrot, référ. dans *Syria*, 1938, p. 23, avec notes 5 et 6.
290. *Syria*, 1938, p. 25.
291. *Syria*, 1939, p. 5-6.
292. Les noms des *shakkanakku* connus, dans Dossin, *Syria*, 1940, p. 169.
293. *Syria*, 1939, p. 4, note 5 et 1940, p. 8.
294. *Syria*, 1939, p. 5.
295. *Syria*, 1939, p. 9.

ashérôth et des *maṣṣêbôth*[296]. A l'angle N.-O. de la *siqqurat* se trouvaient de nombreuses tablettes de la III[e] dynastie d'Ur, ce qui peut amener à penser que l'origine du monument doit être reportée au delà de cette dynastie[297].

L'étude architecturale de la *siqqurat* a révélé un mode de construction qui eut une grande extension dans le Proche Orient. Il consistait à « noyer » des poutres ou des bois en grumes dans une masse de briques crues ou de pierres. On utilisa de tels chaînages (voir *Syria*, 1940, p. 24, fig. 17) également dans les palais crétois et dans ceux de Salomon[298]; de même, à la restauration post-exilienne[299].

3. *Autres temples.* Temple de Ninḫursag. Un temple à esplanade et à portique consacré à la déesse Nin-ḫur-sag, comme le prouvent des fragments de statuettes qui sont caractéristiques de ce temps et ce texte gravé sur des plaques de bronze trouvées dans un des dépôts de fondation : « *Niwar-Mer, shakkanak de Mari, à Ninḫursag le temple a bâti*[300] ». Une lettre nous apprend qu'un artisan ès-métaux, *qurqurrum*, nommé Erissumatum, est allé demander à Kibri-Dagan, gouverneur de Terqa, l'or nécessaire à l'exécution d'un travail pour la déesse Ninḫursag. Nous ajoutons que le gouverneur a refusé de livrer l'or, parce qu'il n'a pas reçu de Zimri-Lim les instructions indispensables[301].

Outre les temples de Dagan, d'Ishtar et de Ninḫursag révélés, jusqu'à présent, par les fouilles, un texte publié par Dossin en a fait connaître un quatrième en l'honneur de Ninégal[302].

Statuaire. Dans un puits de la cour du temple d'Ishtar gisaient des fragments de statues plus compliquées, plus évoluées que celles de l'époque étudiée plus haut. Citons, après M. Parrot, le buste d'une statuette de femme vêtue d'une « robe à châle frangé, croisé sur la poitrine et dans le dos »; le visage est cassé à hauteur du nez, mais on peut voir que les oreilles portaient des boucles « en forme de triple croissant lunaire ». Autour du cou, collier très élégant, uni, à septuple rang, de longueurs décroissantes. Aux poignets, un bracelet triple. Coiffure compliquée : cheveux ondulés et entrelacés, tombant de part et d'autre du visage et finissant en rouleaux soigneusement mis en plis[303] (voir *Syria*, 1935, Pl. XXVI, 1 et 2).

Dans le palais, on a découvert une merveille de *ciselure*, relief de

296. *Syria*, 1939, p. 7.
297. *Syria*, 1939, p. 10.
298. *I Reg.*, VIII, 11 : murs en pierre; bois de cèdre.
299. *Esdr.*, V, 8 : bâti en pierre et bois posé dans les murs. Description et textes, dans Parrot, *Syria*, 1940, p. 24.
300. *Syria*, 1940, p. 5-6.
301. Kupper, *ARM*, III, n° 43.
302. *Syria*, 1940, p. 23.
303. *Syria*, 1935, p. 125.

pierre représentant de profil une déesse de haut rang, silhouettée avec la plus grande finesse. Elle respire le parfum d'une fleur. Ses cheveux sont ondulés et enroulés sur la nuque en un long chignon ; une *anglaise* tombe sur l'épaule gauche et une très longue natte, dans le dos, se termine en boule. Ce relief était rehaussé d'un placage d'argent dont il reste des traces sur diverses parties du corps [304] (voir *Syria*, 1937, Pl. XIV, *1*).

Signalons encore, dans le palais, la statue d'une déesse au vase jaillissant, haute de plus d'un mètre, avec un seul rang de cornes, donc de rang inférieur. Elle tient, des deux mains, l'aryballe classique. Malgré la mutilation du nez et les yeux vides de leur incrustation, le visage est d'une grande finesse de traits. On remarquera l'esquisse du *sourire* [305] (voir *Syria*, Pl. XII, image du milieu).

Peinture. La cour 31 sur laquelle ouvrent les diverses chambres ou salles réservées à la vie intime du roi était décorée par une *frise en bleu de cobalt*, composée de torsades en S renversées. Les murs de la cour 106 étaient couverts de grandes compositions, malheureusement effondrées. Grâce à une patience inlassable et à beaucoup d'intuition, on a réussi à reconstituer une des compositions centrales, c'est-à-dire une partie d'une grande scène sacrificielle : taureau conduit au sacrifice par un homme barbu. Cet homme, coiffé d'un bonnet noir, a le *visage peint en rouge*, contrastant avec *le noir de l'iris de l'œil, de la moustache et de la barbe*. Le nez, la coupe de la barbe, le menton en galoche caractérisent un type assez différent de celui des Mariotes (voir *Syria*, 1937, p. 331, fig. 5).

Les encadrements des six portes, dans la région du palais, étaient relevés de *bandes rouges* ; leurs murs revêtus de plâtre étaient rehaussés par l'éclat d'une triple bande : ocre rouge, bleu de cobalt et, à nouveau, ocre rouge [306]. La « *Scène* dite de *l'investiture* » du roi de Mari occupe un grand panneau *in situ*, de 2 m. 50 × 1 m. 75, dans la salle 106 (voir *Syria*, 1937, Pl. XXXIX).

La scène centrale, à deux registres, est encadrée d'arbres, d'animaux, de divinités, de cueilleurs de dattes, disposés symétriquement. Le roi, barbu, a *le corps teinté en ocre rouge*. Il porte le turban à haute calotte, caractéristique de la I^re^ dynastie babylonienne, et le vêtement dit « à châle frangé ». Il est assisté d'une déesse aux mains levées en signe d'adoration. Reçoit-il de la déesse Ishtar la baguette et le cercle insignes du commandement (opinion de Parrot) ou bien se borne-t-il à toucher la main de la déesse (opinion de M.-Th. Barrelet) ? Dans la première hypothèse, il s'agirait d'une investiture [307] ; dans la

304. *Syria*, 1937, p. 77-78.
305. *Syria*, 1937, p. 78.
306. *Syria*, 1937, p. 327-328.
307. Parrot, *Syria*, *l.c.*, p. 335-339.

seconde nous aurions une *cérémonie de la main,* c'est-à-dire le roi touchant la statue divine, chaque fois qu'il s'agissait de la mettre en mouvement [308]. La première hypothèse est séduisante, mais la vue directe de l'original ne permet pas de se prononcer avec certitude.

La déesse Ishtar est figurée sous son aspect guerrier, armée de la harpe, le pied droit posé sur une lionne couchée, gueule ouverte. Une déesse, les mains levées, l'accompagne, et un dieu barbu et chevelu ferme la marche [309] (voir *Syria,* 1937, Pl. XXXIX en couleurs).

Le deuxième registre représente les déesses au vase jaillissant [310] (voir *Syria,* 1937, fig. 8, p. 338 : Déesses au vase jaillissant).

Oblation rituelle de l'eau et du feu. Grand panneau de 2 m. 80 × 2 m. 30, placé à 2 m. du sol de la salle 132. *Premier registre* : offrande à une déesse. *Deuxième registre* : un dieu accueille une *procession* conduite par un personnage important, probablement un roi. Du *troisième registre* il ne reste que peu de chose [311].

Citons ces paroles du même savant qui s'appliquent à l'ensemble de l'art, à l'époque de Zimri-Lim : « Maîtrise et réalisme, disions-nous autrefois, pour caractériser l'art de Mari, tel qu'il venait de nous être révélé, après une première campagne, avec les premières statuettes du temple d'Ishtar. Les grandes statues sorties ensuite du Palais ont confirmé ce double aspect de la civilisation du Moyen-Euphrate. Les peintures dégagées dans le même Palais... y ajoutent encore. Profondément influencés par les Sumériens, les Sémites de Mari ont ajouté à leurs modèles ce quelque chose de spontané, propre sans doute à leur tempérament. Mais qui sait si le charme de l'Egée n'aura pas joué lui aussi son rôle et dans quelle mesure, par un véritable « choc en retour », l'Egée n'aura pas subi l'influence asiatique [312] ? »

Religion

Les dieux. — Un document administratif, édité et commenté par M. Dossin [313], de caractère officiel dûment authentiqué, sous la responsabilité du clerc-devin nommé Ashqudum, énumère vingt-cinq divinités pour lesquelles on a livré, le 27 du mois *liliatim,* des moutons comme victimes sacrificielles pour l'ensemble des temples de Mari [314].

On n'est pas autorisé à conclure que ce texte énumère toutes les divinités honorées dans cette ville, car les dieux amurrites, El, Hammu, ne figurent pas dans ce document, ni Lim, qui pourtant constituait

308. Barrelet, dans *Studia mariana,* p. 9-35.
309. Parrot, *Syria,* 1937, p. 535-539.
310. Pour la description, nous renvoyons à M. Parrot, *Syria,* 1937, p. 339-341.
311. Description détaillée de M. Parrot, *l.c.,* p. 346-353.
312. Parrot, *l.c.,* p. 353.
313. *Studia mariana,* p. 47-48.
314. *L.c.,* ll. 27-31.

l'élément divin des noms propres de deux prédécesseurs de Zimri-Lim : Iaggid-Lim et Iaḫdun-Lim, et de nombreux autres noms propres de ce temps — et, même si Lim est un mot amurrite correspondant à Dagan [315], il est étonnant que des Amurrites n'aient pas dédié le temple de Dagan sous son nom de Lim.

Remarquons, de plus, qu'on ne peut pas juger de l'importance de chaque dieu par le nombre de victimes qui lui est attribué dans le texte cité. Pourquoi Ishtar qui était si honorée par et dans son beau temple ne reçoit-elle que deux moutons, alors que Nergal en reçoit six? Dagan n'en reçoit que six, et Ishtar-du-Palais un; par contre, « la dame-de-Der », sept (c'est la plus forte oblation du document). Est-il sûr que ces divinités n'avaient pas reçu, avant le 27 du mois *liliatim* ou ne devaient pas recevoir, après cette date, d'autres oblations en quantités différentes?

A en juger d'après leur temple respectif, les divinités les plus honorées officiellement à Mari furent Ishtar, Dagan et Ninḫursag. Les préfectures ou villes des gouverneurs pouvaient avoir des dieux particuliers, par exemple, à Terqa, le dieu Iqrub-El, à côté du dieu Dagan honoré d'ailleurs dans tout le royaume. Ainsi, au début des lettres de Kibri-Dagan, on lit toujours : « Dagan et Ikrub-El » vont bien. (Ce dernier verbe peut signifier ou que ses statues sont en bon état ou, plus probablement sans doute, qu'ils sont satisfaits parce qu'ils reçoivent un nombre convenable de sacrifices ou d'offrandes). Et, dans une lettre [316], Kibri-Dagan invite Zimri-Lim à venir rendre ses hommages au dieu Dagan à Terqa, « à *baiser le pied de Dagan qui l'aime* », dit-il (l. 27). Zimria, roi de Ṣurra... est arrivé à Terqa... et il s'est présenté devant Dagan [317].

Culte officiel. Le culte officiel, attesté par ce que nous avons dit des temples, de la statuaire, de la peinture, des oblations de victimes prouve déjà éloquemment à quel point les dieux étaient honorés officiellement. Et le culte était certainement *organisé*. Il serait bien extraordinaire que des fouilles ultérieures ne mettent pas à jour des textes religieux permettant de le démontrer en détail. Pour le moment, nous ne pouvons citer, comme témoin de l'organisation cultuelle, qu'un rituel du culte d'Ishtar. Le début et d'autres lignes ont disparu dans des cassures. On ne voit pas quel est le but de la cérémonie décrite. On y constate ceci : on prépare le temple, on le purifie à plusieurs reprises; puis, on apporte «l'offrande»; les statues des dieux et les emblèmes des déesses sont mis en place. Le roi se revêt d'un habit rituel et s'assied, entouré d'un personnel sacré. Des servants divers interviennent. On exécute des chants à des moments prévus; on offre de la nourri-

315. Opinion de Dossin, *l.c.*, p. 47-48.
316. Kupper, *ARM*, III, 8, l. 25-26.
317. Kupper, *ARM*, III, 44, 8-14.

ture et des libations [318]. Citons ces quelques mots de I, 3-4 : « [Selon] le désir du roi [sur le lit] d'Ishtar il se couchera », qui rappellent l'interprétation Parrot relative « aux lits de pierre » du ἱερος γάμος [319].

Nous avons signalé déjà l'apport de moutons comme victimes sacrificielles (rappelons aussi l'agneau représenté dans les bras d'un personnage, quoiqu'il remonte à une époque antérieure sans doute à Zimri-Lim [320] et les oblations diverses. Mentionnons ici (voir *Syria*, 1940, Pl. VIII, 3e photo) un sacrifice spécial. Pour sceller l'alliance entre Hanéens et gens d'Idamaraz et lui donner, en même temps, un caractère sacré, on immole un ânon, un jeune chien et un oiseau *ḫazzum* [321]. Outre les oblations *sacrificielles*, on faisait aux dieux des offrandes sacrées, ou « sacrifices » non sanglants. Plusieurs dates du règne de Zimri-Lim sont caractérisées par l'offrande qu'il fit de trônes à des dieux ; dans une première, un grand trône au dieu Dagan ; dans une autre, une statue d'Annunit de Shiḫrim ; dans une troisième un grand trône au dieu Shamash de Nanunim ; dans une quatrième, un grand trône au dieu Addu de Maḫanim ; dans deux formules de dates, offrandes de deux statues, l'une au dieu Addu d'Alep, l'autre au dieu Hatta de Kakkulim [322].

L'ensemble de ces faits atteste déjà, semble-t-il, une réelle sincérité de sentiments. D'autres faits la confirment. Ainsi, dans une lettre de Kibri-Dagan, gouverneur de Terqa, nous lisons : « Au sujet du pied du dieu (Dagan) à baiser, mon seigneur m'a écrit [323]. On admettait que c'était le dieu qui, autrefois, avait proclamé la royauté de Iaḫdun-Lim sur Mari, Tuttul et Hana [324] et qui lui donna l'arme puissante qui abat les rois qui sont ses ennemis.

Kibri-Dagan écrivit un jour à son seigneur : « *Les Anciens de la ville* (de Terqa) *entrent devant le dieu Dagan et ils prient pour mon seigneur et pour les armées de mon seigneur* [325]. »

Ce texte prouve qu'on croyait réellement au pouvoir des dieux. Citons encore quelques lignes attestant la même foi : « Depuis qu'un dieu a anéanti l'ennemi... [326] » ; et « que le dieu brise l'arme de cet ennemi [327] ».

On admettait l'existence d'un dieu *protecteur* de la famille et aussi l'existence d'esprits, si ce n'est de petits dieux *gardiens*. Aqba-Hammu écrivait à Zimri-Lim : « Le dieu-de-famille de mon Seigneur marche

318. Dossin, *RA*, 1938, 1-13.
319. Voir *supra*, p. 621.
320. *Syria*, 1940, p. 14.
321. Jean, *ARM*, II, 37, l. 6-8.
322. Dossin, dans *Studia mariana*, p. 56-57.
323. Kupper, *l.c.*, n° 51, 7-9. Voir, *supra*, p. 50.
324. Texte publié par Thureau-Dangin, *RA*, 1936, p. 50 s., l. 11-14.
325. Kupper, *ARM*, III, 17, l. 14-20.
326. Jean, *ARM*, II, n° 24, l. 9.
327. Kupper, *ARM*, III, 15, l. 7-8.

à côté de ses troupes [328]. » Et Iassi-Dagan à Zimri-Lim : « Le *lamassu* ou génie protecteur de mon seigneur, certes, nous protège (?) et l'expédition de mon seigneur est sauve [329]. »

Peut-être faudrait-il ajouter un autre article au *credo* officiel de Mari. M. Parrot s'est demandé si le lion androcéphale gravé sur deux cylindres de Mari ne signifierait pas qu'*un dieu déchu*, hostile au genre humain, fut dompté par une divinité supérieure [330]. Cette hypothèse nous rappelle ce texte édité par Clay [331] : il s'agit d'une déesse envieuse, rebelle, précipitée du ciel et devenue démon.

La pratique des *incantations* est une autre preuve de la foi au pouvoir des dieux. D'après l'ensemble des textes suméro-akkadiens, « le rôle de l'incantation est de lutter contre le mal qui atteint l'homme. Or, le mal peut provenir de causes multiples. Souvent il sera dû, pense-t-on, à l'action des esprits mauvais [332], qui s'attaquent à l'homme et font tort à sa santé, à son bien-être, à ses fonctions normales [333]. »

Quatre tablettes au moins d'incantation en langue hurrite ont été découvertes à Mari. Elles sont inspirées d'originaux en langue akkadienne. C'est à leur forme originelle qu'on attachait leur valeur et leur efficacité ; la preuve en est dans le fait que deux de ces textes conservent la forme akkadienne à réciter [334].

Quand il faisait une incantation, le ministre sacré devait réciter et prononcer très exactement et rigoureusement la formule, sous peine de nullité, c'est-à-dire sous peine de n'obtenir aucun résultat. Rappelons en particulier « l'incantation du ver », connue depuis longtemps, dont le but était de guérir le mal de dents.

Convaincus, dès les plus hautes époques, que tout dépendait de la divinité, les habitants de la Mésopotamie étaient désireux de connaître les desseins divins, afin de n'engager qu'à bon escient leur personne ou leurs intérêts, non seulement dans des conjonctures particulièrement graves, mais encore dans les circonstances les plus ordinaires. Ils eurent donc des devins, des *voyants*, *bârû*, qui interrogeaient les dieux par l'intermédiaire d'éléments ou de phénomènes naturels. Voici un cas. Un ennemi devient de plus en plus menaçant. Un message de Hammurabi de Babylone vient d'en informer Ibâl-pî-El, ambassadeur de Mari. Celui-ci l'annonce à son seigneur, Zimri-Lim, et ajoute qu'on envoie au secours de 300 hommes de Babylone 300 sol-

328. Jean, *ARM*, II, 50, l. 12'-13'.
329. Jean, *ARM*, II, 130, 20-27.
330. Voir l'explication complète, savante et séduisante, dans *Studia mariana*, p. 116-123, et les deux cylindres, *ibid.*, Pl. V, nos 4 et 5.
331. *Letters and transact. from Cappad.*, n° 126. Nous l'avons cité dans notre *Milieu bibliq.*, t. III, 1936, p. 228.
332. Jean, *Le péché chez les Babyloniens et les Assyriens*, passim.
333. Définition de P. Dhorme, *La religion des Assyro-Babyl.*, 1re éd., p. 285.
334. Tablettes étudiées par F. Thureau-Dangin, *RA*, 1939, p. 1 à 28. C'est à ces pages que nous avons emprunté l'explication qui précède.

dats de Mari. Un devin marche avec chacune des deux colonnes. On s'arrêtera dans la ville de Shabazim et, là, les devins réuniront les présages et l'on agira d'après leur sens [335].

Deux devins ont reçu *quatre agneaux* pour leur consultation du sort. Mukannishum a envoyé à Zimri-Lim leurs présages [336]. Un serpent *ṣarṣar* est nécessaire au fakir (?) pour sa consultation du sort. Ishkur-shaga demande à Zimri-Lim qu'il lui fasse donner le *ṣarṣar* dont il a besoin [337].

A Mari comme ailleurs, on interrogeait souvent les dieux. Ainsi, on a fait prendre les présages au sujet de la sécurité de Qatarâ, et ils sont très défavorables [338]; on les fait prendre également au sujet du bien-être du pays [339]; à propos d'un district au sujet duquel il y a eu des négligences, et les réponses défavorables [340]; relativement au bien-être de messagers, Ashqudum a fait des consultations du sort, elles sont défavorables; « je les leur referai, dit-il, si elles sont favorables, je les enverrai [341] ». Relativement à la moisson d'orge de la vallée de Terqa « j'ai fait prendre les présages ». Comme jusqu'au troisième jour ils étaient favorables, j'ai rassemblé toute la ville « jusqu'au plus petit »; j'ai envoyé tout ce monde à la moisson [342]. Kibri-Dagan a fait prendre les présages relatifs à l'état de santé d'une femme nommée Kunshimatum; il rassure le roi, car ils sont favorables [343]. Au sujet de la demeure où la prêtresse *ugbabtum* de Dagan doit habiter « j'ai fait prendre des présages, et *le dieu m'a répondu affirmativement* [344] ».

Ces formes officielles du culte que nous venons de relever sont des manifestations de la religion royale; elles intéressent le roi, soit qu'il agisse lui-même, soit qu'on agisse en son nom, comme le gouverneur de Terqa, par exemple : « Pour faire prendre continuellement les présages, en vue du bien-être du district, je ne suis pas négligent [345]. »

Un texte nous a fait constater la foi en un dieu gardien ou protecteur du roi, le ^{d}*lamassu*, si le déterminatif AN = *dingir* = *ilum*, a bien dans tous les cas, le sens de *dieu* ou de « divin ».

Culte des morts. Sous le règne de Zimri-Lim, nous trouvons attesté

335. Jean, *ARM*, II, n° 22.
336. Jean, *ARM*, II, n° 139, l. 9-13.
337. Jean, *ARM*, II, n° 136, l. 4-13.
338. Jean, *ARM*, II, 39, l. 62.
339. Jean, *ibid.*, l. 23-24.
340. Jean, *ARM*, II n° 97, l. 21-24.
341. Jean, *ibid.*, l. 5-11.
342. Kupper, *ARM*, III, 30, l. 9-15.
343. Kupper, *ibid.*, n° 63.
344. Kupper, *ARM*, III, 42, l. 8-13; cfr 84, l. 5-8. Voir Nougayrol, dans *Journ. of Near Eastern Studies*, 1950, p. 51-52 : *ugbabtum* « prêtresse de haut rang ».
345. Kupper, *ARM*, III, 41, l. 13-16.

l'usage de l'offrande de nourriture et de libation aux mânes des morts, c'est-à-dire l'usage de pourvoir à leur subsistance dans l'au-delà. Citons ce texte intéressant de Kibri-Dagan à Zimri-Lim. Le devin de Dagan est venu et il a dit à Kibri-Dagan : « Hâte-toi d'écrire au roi afin qu'on offre des repas funéraires, *ki-is-pi a-na i-ṭe-em-mi-im,* aux mânes de Iaḫdun-Lim [346] ». Le « devin » (*maḫḫum,* gr. ἔνθεος, quelque chose comme *inspiré,* extatique, visionnaire (?), mais pas Traumdeuter; sumer. : *dingir-gub-ba* [347]. Dans une autre lettre de Kibri-Dagan au même : « Dagan m'a mandé : « Écris à ton seigneur : Le mois prochain, le 14e jour, que la libation aux morts *niqî pa-ag-ra-i,* soit faite. Qu'on n'omette, en aucune manière cette libation, *nîqam she-tu* [348]. »

Dans tout ce qui précède, au sujet du *culte,* il s'agit de faits, d'actes, de pratiques officiels qui manifestaient les convictions et la piété du roi, et on peut bien ajouter, sans doute, de la cour. Mais quels étaient les sentiments religieux des particuliers? Il est impossible de le savoir; toutefois, quelques indices sont à notre portée.

Sentiments religieux personnels du peuple. Les hommes de Mari, depuis l'origine de leur histoire jusqu'à la ruine de leur capitale, aimaient à exprimer leurs sentiments religieux dans leurs noms propres, en quoi ils ne faisaient que suivre l'ancien usage des Sumério-Akkadiens et ceux d'autres peuples, tels les Phéniciens [349]. On s'appelait, par exemple, *Fils-du-dieu, Fils-du-dieu-Amurru, Le-dieu-Marduk-est-mon-père, Mon-dieu-rends-moi-heureux,* etc. A Mari : *Serviteur-du-dieu-Dagan, Le-dieu-Ashshur-est-ma-protection, Mon-Seigneur-est-le-dieu-Erah, Le-dieu-Dagan-a-exaucé, Cadeau-de-la-déesse-Mama, Il-est-au-pouvoir-du-dieu-Sin (de donner des)-fils, Observe-la-bouche-du-roi* (dieu); etc. [350]. Notons encore que, à en juger d'après les noms théophores de personnes, les dieux officiels n'étaient pas nécessairement ceux auxquels se portait le plus la piété du peuple. En 1931, nous avons signalé un fait semblable en étudiant les noms propres de personnes des contrats de Larsa — à l'époque correspondant au règne de Zimri-Lim. — Citons ce seul exemple. Shamash était le dieu officiel du pays; or, dans ces contrats, son nom paraît 238 fois seulement comme élément divin des noms de personnes; au contraire, celui de Sin 428 fois [351].

Révélation du dieu Dagan. Tandis que le roi était retenu loin de

346. Kupper, *ARM,* III, 40, l. 9-18.
347. M. David, *OLZ,* 1933, p. 218; cfr Langdon, *JRAS,* 1932, p. 391 s.; Ebeling, *Tod und Leben,* p. 51, l. 53.
348. Jean, *ARM,* 90, 19-23.
349. Nous avons traité ce sujet dans notre volume *Shumer et Akkad,* p. 7-36.
350. Cfr Jean, dans *Studia mariana,* p. 76-98.
351. Ch.-F. Jean, *Larsa d'après les textes cunéiformes,* p. 55 s.

Mari par une campagne contre les Benê-Yamina, un intendant du palais, nommé Itur-Ashdu, lui écrivit ce qui suit.

Un certain Malik-Dagan m'a raconté ceci. *Dans un rêve,* je me vis entrer à Terqa, et *dès que j'y fus entré,* je pénétrai dans le temple de Dagan et je me prosternai devant la (statue du) dieu.

Pendant ma prosternation, Dagan prit la parole et me dit : « Les cheiks des Benê-Yamina sont-ils en bons rapports? » Je répondis : « Ils ne sont pas en bons rapports. » Au moment où je sortais, il me dit : « Les messagers de Zimri-Lim, pourquoi donc ne sont-ils pas régulièrement devant moi pour exposer devant moi son affaire en détail? S'ils l'avaient fait, depuis de nombreux jours déjà j'aurais livré les cheiks des Benê-Yamina aux mains de Zimri-Lim. Maintenant, va! Je t'envoie pour que tu parles à Zimri-Lim en ces termes : « Envoie-moi tes messagers et expose devant moi ton affaire en détail. Alors, j'emmènerai les cheiks des Benê-Yamina avec le harpon des pêcheurs [352] et je les mettrai à ta disposition. » Voilà ce que cet homme a vu en songe [353].

Trois faits nous intéressent ici :

1. La croyance à la manifestation de la volonté divine, pendant le sommeil, *en songe* — croyance si générale d'ailleurs en Orient. Par exemple, Ashshurbanipal rapporte ceci : « Mes troupes virent Ididi, semblable à une impétueuse marée : son approche les jeta dans l'épouvante. *La déesse Ishtar,* qui demeure à Arbèle, *envoya un songe à mes troupes, vers la fin de la nuit,* et *elle leur dit* : « *Je marche devant Ashshurbanipal* que mes mains ont créé. Ce songe inspira confiance à mes troupes. Et la victoire fut assurée [354] ». On rencontre, dans la Bible, des faits *analogues.* Au grand sanctuaire de Gabaon, Yahweh apparaît à Salomon « *en songe, pendant la nuit...* » Et, en songe, le roi lui demande la sagesse [355]. Abimelek est averti, en songe, pendant la nuit que la femme qu'il vient de prendre appartient à un autre [356].

2. On admettait que la volonté du dieu ou de Dieu était souvent manifestée *par un intermédiaire* soit sacré, soit même halluciné. Yahweh dit à Aaron et à Marie, sa sœur : « Si vous avez *quelque prophète de Yahweh,* parmi vous, *c'est en vision* que je m'adresse à lui, *c'est en songe que je lui parle* [357]. » Dans notre récit, il s'agit d'un simple petit fonctionnaire, Malik-Dagan, *awîlum* du bourg de Shakkâ. Samuel sera prophète et « Juge » d'Israël, mais quand, pour la première fois, il eut une conversation avec Yahweh, il n'était qu'un enfant, na'ar [LXX : παιδάριον] [358].

---

352. Dossin renvoie à *Job,* XL, 31.
353. Dossin, *RA,* 1948, p. 125-134; autographie, transcription, traduction et commentaire.
354. Cité dans Jean, *Lettres de Hammurapi à Sin-idinnam,* p. 43.
355. *I Reg.,* III, 5 et s.
356. *Gen.,* XX, 3.
357. *Num.,* XII, 6. Voir *Job,* XXXIII, 15 et s.
358. *I Sam.,* III, 6-14.

3. La simplicité, l'ingénuité même que l'on admet dans les rapports du dieu ou de Dieu avec l'homme. Que Malik-Dagan s'entretienne avec le grand dieu du pays paraît tout naturel. On se rappellera tels récits bibliques, par ex. *Gen.*, III, 9 et 11 : « Yahweh appela Adam et lui dit : Où es-tu? » ; ou bien, *Gen.* VI, 13 et s., l'entretien de Elohim avec Noé. On ne dit pas que Noé ait vu Elohim. Etc.

Morale

Justice. Deux codes sont sur le point d'être publiés presque simultanément, au sud et au sud-est de Mari, à Eshnunna et à Babylone, mais chacun de leurs articles d'ordre civil, politique, religieux ou moral n'est pas une innovation; plusieurs représentent sûrement des coutumes, un Droit coutumier en vigueur dans ce monde mésopotamien; mais il nous est impossible de rien préciser avec certitude. Bornons-nous à citer quelques documents positifs. A Mari, comme en Babylonie, en Elam, dans les pays situés sur la rive gauche du Tigre et en Assyrie, dans les cas de culpabilité douteuse, on pratiquait l'ordalie, c'est-à-dire qu'on en appelait au jugement de la divinité, par immersion dans le fleuve : si, plongé dans ses eaux, le prévenu ne revenait pas à la surface, il était jugé coupable. Or, un roi de Karkémish annonce à Zimri-Lim qu'il lui envoie deux individus impliqués dans une affaire relative à la ville d'Irrid et lui demande de les faire soumettre à l'ordalie par le fleuve. « *Je garde ici leur accusateur... Si ces hommes sont saufs, je brûlerai leur accusateur* ; mais s'ils périssent, je donnerai « leurs maisons et leurs gens » à leur accusateur [359]. »

Le gouverneur de Terqa, Kibri-Dagan, a été cité en justice (« devant la Porte ») par Ṣura-Hammu, mais Kibri-Dagan *s'est maîtrisé et s'est borné à protester de son innocence.* Il y a eu sans doute appel au roi, car le gouverneur lui écrit : « que mon Seigneur fasse ce que bon lui semble [360]. »

La femme. La femme sera bien avilie à l'époque de la décadence du paganisme gréco-romain; mais il n'en fut pas toujours ainsi, dans le paganisme; ou du moins pas au même point [361]. A l'époque assyrienne, aux VIII[e] et VII[e] siècles avant J.-C., en certaines circonstances, des femmes — des princesses, sans doute — furent gouverneurs de villes ou de municipes [362]. A Mari, une femme nommée Inib-Sharrim (*Le-fruit-du-roi*) écrit à Zimri-Lim : « Jusques à quand demeurerai-je à Naḫur? La paix est rétablie et le chemin est libre. Que mon seigneur

359. Dossin, *Symbolae ad iura Orientis antiqui pertinentes Paulo Koschaker dedicatae*, 1939, p. 112-116.
360. Kupper, *ARM*, III, n° 36.
361. Des faits, dans Jean, *Milieu Biblique*, t. III, p. XXXIX et p. 698.
362. Johns, *Deeds*, n[os] 232, 6; 242, 7; 463, Rev. 3; 643, 14.

écrive qu'on me ramène et que je revoie les traits de mon seigneur dont je suis privée [363] ». La lettre que nous allons citer paraît bien prouver que cette Inib-Sharrim était fonctionnaire, princesse royale peut-être, ou femme du harem royal. La lettre nous apprend que Zimri-Lim l'a rappelée avec sa maison, mais que le Habur, affluent du Tigre, ayant débordé, le départ a été contremandé. Or, un nouveau fonctionnaire royal est arrivé et « a annoncé à Inib-Sharrim que Zimri-Lim l'enverrait à Ashlaka. Or, écrit-elle, « voilà qu'à mon poste même, à Naḫur, il m'a fait rentrer ». Elle ajoute que le combustible et la nourriture « lui font défaut et l'avenir est plus sombre qu'auparavant ». Elle demande d'être rappelée : « mon cœur est plus gros que précédemment... Le fonctionnaire Ibâl-[Addu] a été humilié par l'ennemi. Itûr-Asdu est bien arrivé ici et a écrit, à mon sujet, une fois, deux fois, à Ibâl-Addu, mais celui-ci ne se soucie pas de l'affaire [364] ».

Une autre femme, nommée Nawarîtum, est à la tête de 10.000 Gutéens qui, partis de leurs montagnes, paraissent se diriger vers Larsa, presque à l'extrême sud de la Babylonie [365]. La femme Addu-dûri est fonctionnaire, elle aussi. Elle rend compte au roi de ce qu'on a fait, à la réception de son message. « J'ai convoqué (le plaignant) et je lui ai parlé en ces termes... J'ai retranché... J'ai livré... [366] »

Calomnie. Une femme nommée Niqḫatum, à qui a été confié, semble-t-il, une partie du cheptel royal, écrit au roi : « Je sais que tu es rempli de colère contre moi. Iatarum m'a calomniée auprès de toi et tu as prêté attention à ses paroles. Je me suis (déjà) plainte à Iawila [367]. » Une autre femme, Shibatu[m], probablement fonctionnaire, elle aussi, — le contexte paraît l'indiquer, malgré les mutilations — se plaint au roi d'être calomniée. Elle écrit : « Pourquoi auprès de mon seigneur ne cesse-t-on de me calomnier? Et au sujet de choses innommables dans la main de mon seigneu[r...?] [368]. »

Cas divers. Une petite lettre de Kibri-Dagan rassure Zimri-Lim sur l'état de santé d'une femme nommée Kunshimatum. Le gouverneur a fait prendre les présages au sujet de cette femme; ils sont favorables [369]. Kunshimatum devait avoir, elle aussi, une certaine importance. La lettre suivante [370] annonce que, depuis quatre jours, elle est atteinte à son fondement d'une vraie constriction.

Il est bien entendu que ces lettres étaient écrites, en réalité, par un scribe, de même que les lettres de reines. Et, précisément, nous pou-

363. Jean, *ARM*, II, n° 112.
364. Jean, *ARM*, II, n° 113.
365. Lettre éditée et traduite par Kupper, dans *RA*, 1948, p. 44, Rev. 8'-10'; voir l. 14.
366. Jean, *ARM*, II, n° 114.
367. Jean, *ARM*, II, 66.
368. Jean, *ARM*, II, n° 115.
369. Kupper, *ARM*, III, n° 63.
370. Kupper, *ibid.*, n° 64.

vons citer deux lettres de Shiptu, la femme du roi Zimri-Lim lui-même. Dans l'une, la reine de Mari annonce à son époux qu'elle lui envoie des vêtements de première qualité et d'autres objets [371]. Dans l'autre lettre, Shibtu, « la Dame du pays », écrit à son mari : « Que ton cœur ne s'afflige de rien. Ce que j'ai de bon et ce qui est dans ta demeure, depuis longtemps je te l'aurais fait porter, mais il n'y a pas d'ânes, ici, chez toi [372]. »

Oblates. Des filles étaient offertes à des temples par leurs parents pour le service des dieux ou du dieu qui y étaient honorés [373]. A partir d'une époque qu'on ne peut pas dater, peut-être dès les temps les plus anciens, elles honoraient dans les temples, d'une manière pas toujours purement symbolique, le dieu et la déesse de la fécondité.

Le roi de Mari avait chargé quelqu'un, dont le nom a été emporté dans une cassure, de livrer des jeunes filles à un certain Ilushu-ibnishu. Précédemment, 40 lui avaient été livrées dont plusieurs n'étaient pas *nâditum*, donc pas cloîtrées et stériles ; dix-huit étaient musiciennes [374]. Dans une formule de date de son règne, Zimri-Lim dit : « Année où Zimri-Lim a envoyé une (de ses) filles au dieu Addu d'Appân [375]. Ce fait était considéré comme important, puisqu'il caractérise la formule d'une autre année. Zimri-Lim ne précise pas dans quel but il offrit cette fille au dieu.

Avant 1933, on ne savait à peu près rien de ce qu'ont révélé les fouilles de M. A. Parrot, que nous venons de présenter sous une forme à la fois *chronologique* et *logique*. Aux époques auxquelles nous pouvons remonter maintenant, *en ces régions* du Moyen Orient, la vie était intense : politique extérieure et intérieure, guerres et guérillas, diplomatie, urbanisme, architecture, peinture, statuaire, « littérature », musique, religion étaient florissantes.

Les lettres, qui sont les documents les plus nombreux actuellement publiés, rendent sensible la vie qu'on menait au Palais et aussi, du moins en partie, parmi le peuple. Souhaitons que M. Parrot puisse bientôt reprendre la direction [376] de la mission et nous fournir de nouvelles et importantes données sur l'histoire ou la préhistoire de Mari, car le *tell Hariri* n'a pas encore livré tous ses secrets.

Paris. Ch.-F. JEAN.

---

371. Jean, *ARM*, II, n° 116.
372. Jean, *ibid.*, n° 117.
373. Pour l'époque présente, voir notre *Larsa d'après les textes cunéif.*, p. 123.
374. Jean, dans *RA*, 1948, p. 6 et s., n° 8.
375. Dossin, dans *Studia mariana*, p. 58.
376. Il l'a reprise en 1951.